

# Mot du maire

## **États financiers 2016**

Nous avons accepté à notre dernière réunion les états financiers 2016 de la municipalité. Un résumé est joint au présent journal.

## **Prévention incendie**

Le service des incendies a expérimenté avec succès une nouvelle procédure pour la visite de prévention qui doit être effectuée dans chaque résidence et commerce.

Plutôt que des pompiers se présentent chez-vous pour visiter votre résidence, nous vous faisons parvenir un formulaire avec une enveloppe de retour que vous complétez au moment où vous le décidez et que vous retournez par la suite.

S'il y a des corrections à effectuer chez-vous, vous recevrez une lettre qui vous indiquera ce qu'il faut faire. Cette façon de faire est moins « envahissante » qu'une visite et a été très appréciée par les propriétaires qui l'ont reçu puisque nous avons eu un taux de réponse de plus de 85 %.

Nous allons continuer cette façon de faire en comptant sur la collaboration de chacun.

La prévention des incendies est l'affaire de chacun de nous.

## **Demande de permis de circuler**

Le conseil a reçu une demande du club VTT Jaro Boce à l'effet d'être autorisé à circuler sur la voie publique sur toute la longueur de la 35<sup>e</sup> Rue, des limites de Saint-Philibert à l'aréna.

Après discussions, le conseil municipal a refusé cette demande en tenant compte des éléments suivants : la 35<sup>e</sup> Rue est une rue très achalandée à différents moments de la journée. Elle est aussi utilisée par plusieurs cyclistes en plus d'un bon nombre de coureurs. Ajouter un autre type de véhicule autorisé à circuler créerait un danger supplémentaire d'accidents. En plus, il a été souligné la conduite « délinquante » de plusieurs utilisateurs de VTT sur la voie publique et les terrains privés.

Richard Couët  
Maire